

# ASSEMBLÉE NATIONALE

15 novembre 2013

---

CONSOMMATION - (N° 1357)

Retiré

## AMENDEMENT

N ° CE274

présenté par

M. Benoit, M. Sauvadet, M. Tuaiva et M. Reynier

-----

### ARTICLE 23

À l'alinéa 37, substituer aux mots :

« de production ou de transformation »

les mots :

« d'extraction, de production ou de fabrication ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à adapter la terminologie au secteur de l'extraction de matériaux, de l'artisanat et de l'industrie.